



AVIS PUBLIC

## Séance ordinaire du conseil du mois de juillet Changement de l'endroit où se tiendra la séance

*(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 318)*

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La séance ordinaire du conseil municipal du mardi 12 juillet 2022 se tiendra, si la température le permet, au parc des Générations situé sur le boulevard Perrot (au coin de l'avenue du Parc), à L'île-Perrot, dès 19 h 30.

Si la température ne le permet pas, la séance aura lieu en la salle Florian-Bleau de l'hôtel de ville.

Donné à L'île-Perrot, ce 8 juillet 2022.

*(Original signé)*

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Directrice des affaires juridiques et greffière